

## MODALITÉS PRATIQUES

L'organisme de formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés d'associations et des particuliers en projet de création.

### Nos formations sont :

- Ouvertes à tous : dirigeants élus, bénévoles, salariés, particuliers.
- Pour tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

### Nos formations peuvent avoir un coût d'inscription, vous pouvez alors :

- Bénéficier d'une prise en charge financière selon votre profil : Compte Personnel de Formation, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, Congé Individuel de Formation, Compte Engagement Citoyen...).

**Formations à la carte possible :** les différentes thématiques proposées dans ce programme peuvent être organisées pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre collectivité territoriale. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à ce sujet.



## FORMATION

« Sécuriser la relation association/micro-entreprise »

LIVRET DE  
CONTENU

### INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Tel : 04.50.67.41.70 ou 06.72.04.33.37  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)



### ORGANISME DE FORMATION

Comité Départemental Olympique & Sportif de la Haute-Savoie  
Maison Départementale des Sports - 97A, Avenue de Genève - 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles (C.R.I.B) et de son Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A).

Le régime de la micro-entreprise permet à chacun de créer sa propre entreprise. Le monde associatif peut être tenté de faire appel à un auto-entrepreneur pour certaines des activités proposées à ses adhérents.

Afin d'éviter tout litige, notamment la requalification de la relation contractuelle en salariat, le CDOS 74 propose la formation « **Sécuriser la relation Association/Micro-entreprise** » destinée à aider les dirigeants associatifs à diminuer le risque d'une requalification de la relation en salariat.



### OBJECTIFS GENERAUX

- Connaître les différences entre le salariat et la prestation.
- Identifier le risque d'une requalification de la relation.
- Analyser, préparer, modifier sa relation avec un auto-entrepreneur.



### PUBLIC CIBLE

- Dirigeants associatifs en lien avec un micro-entrepreneur.



### PROGRAMME

Formation	Dates	Lieux	Horaire
« Sécuriser la relation association/ micro-entreprise »	15 Janvier 2019	La Roche sur Foron	18h/21h
	12 Février 2019	Bonneville	
	20 Mars 2019	St Julien en Genevois	



## SECURISER LA RELATION ASSOCIATION/MICRO-ENTREPRISE

- Présentation du dispositif en 5 points.
- Lien de subordination et salariat déguisé.
- Quelles alternatives ?
- Etude de cas / QCM / Auto diagnostic.
- Analyse et diagnostic des situations de chaque association présente.

### Organisation :

Formation interactive, questions/réponses, projection vidéo, cas pratiques individuels ou collectifs, distribution documents et outils, partage d'expériences...

### Après la formation et si besoin le formateur vous propose :

- Un accompagnement dans la rédaction et/ou l'évolution de votre contrat avec un auto-entrepreneur, par mail ou par téléphone.
- Un rendez-vous individuel pour répondre aux questions que vous vous posez sur votre relation présente ou à venir avec un auto-entrepreneur.